

La Métropole de Lyon s'ouvre à l'Open Source

En écho à la dynamique nationale insufflée depuis plusieurs mois sur le logiciel libre et l'Open Source, la Métropole de Lyon vient d'acter le 18 juin dernier l'ouverture des codes informatiques sources et leur mise à disposition sur une plateforme dédiée. L'objectif : permettre aux citoyens ainsi qu'aux collectivités de consulter, modifier les codes pour réutiliser et améliorer collectivement les outils logiciels propres à la Métropole.

Plus concrètement, en partageant publiquement les codes informatiques des outils et logiciels qu'elle a développés, la Métropole souhaite **mutualiser les efforts avec les autres acteurs publics** nationaux et internationaux sur une même problématique pour **développer de nouveaux services numériques toujours plus adaptés aux attentes des citoyens.**

« La Métropole de Lyon a été une des premières collectivités françaises à se doter d'un Administrateur des données. Notre engagement en faveur de la mise à disposition des données pour nourrir l'innovation s'est concrétisé par la plateforme Data Grand Lyon avec plus de 1000 jeux de données aujourd'hui accessibles et un programme d'éducation à la donnée personnelle lancé depuis plusieurs mois, MesInfos en partenariat avec la FING. Il était donc naturel d'ouvrir les codes sources de nos plateformes, convaincus que nous pouvons ainsi co-produire un patrimoine informatique toujours plus robuste et garantir la pérennité et la valeur des services publics » souligne **Karine Dognin-Sauze**, vice-présidente déléguée à l'innovation, à la Métropole intelligente, au Développement numérique et à la Mobilité intelligente.

Des projets accessibles d'ici fin 2018

Grâce à cette nouvelle accessibilité, la métropole de Lyon va mettre à disposition, via une plateforme dédiée (appelée une « forge »), un certain nombre de projets et notamment :

- **Des projets de service numérique** : par exemple la plateforme Data Grand Lyon www.data.grandlyon.com qui permet d'accéder aux données du territoire comme le trafic routier, les transports en communs en temps réel, les places vacantes dans les stations vélov, les mesures du bruit sur le territoire... ou d'autres guichets du territoire permettant aux citoyens d'effectuer des démarches en ligne ;
- **Des projets métiers** qui contribuent à enrichir les services publics : par exemple des outils cartographiques liés à la voirie pour identifier et programmer les travaux sur routes ou encore un outil de gestion et d'auto-surveillance des stations d'épuration pour s'assurer qu'il n'y ait aucun rejet de polluants dans les milieux naturels.

Pour consulter la décision de la Commission permanente de la Métropole de Lyon :

Contacts presse :

Magali Desongins

mdesongins@grandlyon.com

04 26 99 36 80 – 06 69 33 08 90



/legrandlyon



@grandlyon



#grandlyon

GRANDLYON
la métropole